



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Actualité](#) > Nouvelle offre en ligne sur Tatou

Vous êtes assurés du régime des non salariés ou assurés volontaires au régime de retraite ?

De nouvelles fonctionnalités vous sont proposées sur le e-service Tatou.

En effet, à compter du 18 janvier 2022, **vous pouvez saisir votre déclaration annuelle de revenus sur Tatou**. Il n'est plus nécessaire de faire parvenir à la *CPS* le document en version papier.

Vous pouvez également consulter en ligne l'ensemble de vos déclarations y compris celles que vous avez effectuées les années précédentes.

Toujours pour améliorer le service rendu aux assurés, d'autres nouvelles opérations seront mises en place.

URL source (modified on 21/01/2022 - 14:02): <http://www.cps.pf/presse/communiqués/actualite/nouvelle-offre-en-ligne-sur-tatou>